



## Désolidarisation d'une caution

Par **isaraimb\_old**, le **14/11/2007** à **08:32**

Bonjour,

Je me suis portée caution pour mon fils âgé de 25ans pour son appartement. Depuis quelques temps, mon fils s'est délibérément mis dans une situation financière très difficile (abandon de CDI, de CDD, pas de recherche d'emploi, non paiement de ses factures, passif à la banque, interdit bancaire etc.....), il n'effectue aucune démarche auprès d'aide sociale, de la CAF etc..... Je n'ai plus de nouvelles de lui si ce n'est que par l'intermédiaire de son propriétaire qui entame une procédure d'expulsion, j'ai réglé quelques loyers mais aujourd'hui je me refuse à régler les loyers de mon fils ayant moi même des crédits à rembourser, un enfant qui poursuit ses études, etc..... Un huissier est venu chez moi pour réclamer les loyers de retard à payer sous huitaine. Puis-je refuser de les payer, et attendre la date d'autorisation d'expulsion et régler effectivement la dette totale ? et dans ce cas je ne serai plus caution ? Juridiquement existe-t-il des possibilités pour se protéger d'un fils qui vit totalement en dehors des réalités ? Merci

Par **ly31**, le **14/11/2007** à **09:17**

Bonjour,

Vous vous êtes porté caution pour l'appartement de fils et vous le resterez jusqu'à la fin du bail

Malheureusement si votre fils ne règle pas son loyer, je suis au regret de vous informer que vous devrez régler ses loyers à sa place

Je reste cependant à votre entière disposition et je vous souhaite bon courage

ly31

Par **isaraimb\_old**, le **14/11/2007** à **12:33**

Merci pour votre réponse. Si j'ai bien compris, je paye parce que j'assume ma responsabilité de caution , ou bien j'attends le jugement du tribunal qui ordonne l'expulsion et bien évidemment s'il n'est pas solvable je paye les loyers de retards+les frais de justice. Si je m'oriente vers la deuxième solution puis-je engager une procédure à l'encontre de mon fils pour récupérer tout ou partie des sommes que je dois verser ? si oui pouvez vous m'indiquer la marche à suivre. Merci